Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 16 numéro 8 **SEPTEMBRE 2020**

LA JOIE PROFONDE DU CŒUR EST UNE BOUSSOLE QUI INDIQUE LE CHEMIN DE LA VIE

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

20 OCTOBRE 2020

Il y a maintenant une seule façon de faire parvenir vos articles :

<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Dimanches gratuits aux Jardins
6. Info-prévention des incendies
7. Info-prévention des incendies (suite)
8. Onglet loisir intermunicipal
9. Calendrier des messes de septembre
10. Présentation de notre nouveau prêtre
11. Fête de la Moisson
12. Calendrier des messes d'octobre
13. Onglet loisir intermunicipal
14. Onglet loisir intermunicipal
15. Onglet loisir intermunicipal
16. Le mot vert du mois de septembre
17. Horaire de l'écocentre
18. Ce qui va dans les bacs
19. Calendrier des collectes
    Vœux d'anniversaire
20. Informations générales

BUREAU FERMÉ:

7 SEPTEMBRE :
FÊTE DU TRAVAIL

12 OCTOBRE :
ACTION DE GRÂCE

C'est votre anniversaire en ces beaux mois de septembre et d'octobre, profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

Bac bleu - Récupération

Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques

Acceptées	Refusées
RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)	· Matières recyclables
· Fruits et légumes	· Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage
· Viandes, volailles et os	· Couches, tampons et serviettes hygiéniques
· Poissons, fruits de mer	· Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
· Oeufs et coquilles	· Cartons de lait et de jus
· Écales de noix et noyaux de fruits	· Vêtements
· Produits laitiers	· Mousse de sécheuse et poussière
· Graisse animale et végétale	· Produits de jardinage et engrais
· Pâtes, pain, céréales, riz	· Résidus domestiques dangereux
· Gâteaux, biscuits, bonbons	· Produits ménagers et savon
· Tartinade, confiture, condiments	· Produits pharmaceutiques
· Café, filtres à café et sachets de thé	· Cendres, même refroidies
· Aliments frits ou en sauce	· Arbustes et branches
RÉSIDUS VERTS	· Feuilles d'automne
· Fleurs et plantes	· Sciure et copeaux de bois
· Résidus de désherbage	· Terreau d'empotage, terre ou sable
PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS	· Résidus d'agriculture commerciale
· Papier journal	**SACS** en plastique
· Sacs en papier	TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables
· Boîtes de pizza, de pâtisserie	
· Essuie-tout	
· Serviettes de table	

Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
Réservation obligatoire au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer. Branches et feuilles uniquement.

Pour plus d'information

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Métis-sur-Mer
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

Écocentre de La Mitis

Accepté

Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton
Bois, branches, résidus verts
Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE
Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo
Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces
Métaux ferreux et non ferreux
Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.
Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services

Coordonnées

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

1er mai au 30 octobre
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

MARDI 8 SEPTEMBRE 2020
AU CENTRE DES LOISIRS
À 20 H 00
LUNDI 5 OCTOBRE 2020
ENDROIT À DÉTERMINER

NOTEZ BIEN

Il nous fait plaisir, à chaque mois, de recevoir vos articles, photos et autres informations et de les insérer dans le journal.

Nous incitons les comités en particulier à nous tenir au courant de leurs activités, sous forme de compte-rendu et photos.

Vos articles doivent être prêts à publier tel que reçus, aucune correction de texte ou autre ne sera effectuée.

Pour publication dans l'intermunicipal, vous devez envoyer vos articles à Josy-Anne, notre coordonnatrice en loisir à : loisirkempt@gmail.com

Merci de votre compréhension!

Chronique du maire mois de septembre 2020

Bien le bonjour tout le monde et bienvenue dans la lecture de cette chronique mensuelle que j'essaie de faire afin de vous renseigner le mieux possible dans les faits passés et futurs qui se passent dans notre municipalité.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant cette période estivale.

Nous avons présentement un gros problème avec le rejet de poils de vadrouille pour laver le plancher qui bloquent et endommagent nos pompes aux égouts que nous réglerons bientôt Nous avons envoyés des échantillons aux laboratoires BSL et ils nous ont confirmés que c'était bel et bien ça . Nous effectuerons donc des recherches dans les prochaines semaines afin de localiser d'où viennent ces dommages. Il faut penser qu'une pompe vaut entre 6 000 $ et 7 000 $ à part l'installation et nous en avons deux.

Les travaux sur le chemin Kempt sud vont bon train. Il y aura une fermeture de la côte en partant du village à partir du 1^{Er} septembre qui durera environ 2 à 3 semaines.

Je voudrais remercier M. Pierre Lévesque et tous les bénévoles qui l'ont accompagné pour la réfection de l'escalier de l'église et d'autres travaux qui ont été effectués depuis un certain temps.

Je voudrais aussi remercier tous les bénévoles qui sont venus pour la réfection de la croix, car il fut un temps où elle était éteinte. Merci encore à tous ce beau monde qui nous ont donné une lumière dans notre belle montagne.

Un autre sujet dont je veux vous parler, c'est la vitesse dans le village qui est maintenant à 40 km/h depuis l'automne passé. Soyez vigilants, il y a des enfants qui jouent dans les rues ou dans le bord de leur cour car vous savez, on les aime ces enfants.

J'espère que tout le monde a passé un bel été, car il a fait très beau et on se prépare pour le retour en classe.

La prochaine réunion de conseil se fera encore dans la salle des loisirs avec les règlements de distanciation et le port du masque de la rentrée jusqu'à ce que vous soyez assis.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRE POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 Avenue Roger Marcoux Mont-Joli G0J2L0
418-785-0055

L'Écocentre de La Mitis tient à informer ses usagers que c'est le retour à l'horaire d'hiver à compter du 3 novembre 2019 jusqu'au 18 avril 2020. Les heures d'ouverture estivales sont :

- Lundi au vendredi : 8h00 à 16h00
- Samedi : fermé
- Dimanche : fermé

L'Écocentre est un point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement. En 2018, 3500 tonnes de matières ont ainsi évité l'enfouissement. Parmi ces matières, les usagers peuvent apporter :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobiliers, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

Les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter et à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, l'inscription au poste d'accueil est obligatoire.

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis. Il est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, tous sont invités à passer voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418-775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Le Mot vert du mois – « Retour à la *normale* » - Septembre 2020

On s'apprête à vivre une rentrée comme nous ne l'avons jamais vécu sous le signe de la COVID-19. Masque au visage, télétravail, désinfectant, etc. Malgré cela, c'est important de faire nos efforts pour réduire nos déchets et protéger l'environnement. Voici quelques exemples de comment y arriver en appliquant le principe hiérarchique des **3R** (Réduction à la source, Réutilisation et Recyclage).

Retour au travail (ou télétravail)

- Réduire à la source :
  - Utilisez des masques lavables plutôt que jetables;
  - Favorisez les bouteilles de désinfectant et savon rechargeables;
  - N'imprimez que le strict minimum nécessaire;
  - Privilégiez les produits durables (tasses, verres, ustensiles, etc.).
- Réutilisation :
  - Réutilisez les feuilles comme bloc-notes;
  - Besoin d'articles divers de bureautique, achetez usagé !
- Recyclage et Valorisation :
  - Votre bac bleu et bac brun sont vos collègues de travail, travaillez en équipe!

Retour à l'école

- Réduire à la source :
  - Favorisez les produits rechargeables plutôt que jetables (crayon automatique/porte-mine, etc.);
  - Faites des boites à lunch zéro déchet !
  - Privilégiez les contenants réutilisables;
  - Évitez les emballages individuels de yogourts, biscuits, etc.;
  - Évaluez les besoins et n'y mettez que le nécessaire.
- Réutilisation :
  - Faites le tri de vos articles de l'année dernière, beaucoup sont encore bons!;
  - Achetez certains items de secondes mains (sac à dos, étui à crayon, etc.);
  - Réutilisez les objets pour faire de la création, par exemple :
  - Épingle à pain, carton de lait, carton d'œuf, etc.
- Recyclage et Valorisation :
  - Encore une fois, l'utilisation des bacs bleus et bruns, ce n'est pas seulement à la maison !

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Les Jardins de Métis lancent la série, ***les dimanches gratuits***.

Les premiers dimanches de septembre et d'octobre, tous les résidents du Québec sont conviés **gratuitement** aux Jardins (sur présentation d'une carte valide de la RAMQ ou d'un permis de conduire du Québec).

Cette initiative est possible grâce à un programme d'accès à la culture du Gouvernement du Québec. Hydro-Québec, partenaire des Jardins depuis 1999 est fier de s'associer à l'initiative également.

Réservez votre plage horaire via Eventbrite : Dimanche gratuit aux Jardins de Métis/ Reford Gardens ou via la billetterie de notre site internet.

Une fois entré sur le site, vous pouvez y rester aussi longtemps que souhaité, jusqu'à sa fermeture à 19h. La billetterie fermera ses portes à 17h.

Détails et foire aux questions sur notre site web www.jardinsdemetis.com

Au plaisir de vous retrouver!

INFO-PRÉVENTION

AOÛT 2020

UN PLAN QUI SAUVE DES VIES

Lors d'un feu, 80 % des décès sont causés par la fumée.
Si vous doutez de l'importance d'avoir un plan d'évacuation, dites-vous que :

Le feu est extrêmement rapide

- En 30 secondes : une petite flamme peut devenir un incendie majeur.
- En 3 minutes : le feu peut se répandre à l'ensemble de votre domicile.
- En calculant environ 1 minute avant le déclenchement de l'alarme, cela vous laisse moins de 2 minutes pour évacuer. De nos jours, le feu est très rapide à cause des matériaux utilisés dans la fabrication des maisons, des meubles et des objets du quotidien.

La chaleur devient vite insoutenable

- En 3 minutes, la température d'une pièce en feu peut dépasser les 300 °C à hauteur des yeux… un air impossible à respirer et qui fait brûler les vêtements.

La fumée est épaisse et toxique

- Un incendie produit 200 fois plus de fumée aujourd'hui que dans les années 60! Rapidement, une épaisse fumée noire réduit la visibilité et vous plonge dans l'obscurité totale. Cette fumée est toxique : elle rend désorienté et somnolent et elle peut rapidement vous asphyxier. D'ailleurs, 8 décès sur 10 sont causés par la fumée.

Les enfants sont vulnérables

- La plupart des enfants de 12 ans et moins **ne se réveillent pas** au son de l'avertisseur de fumée. Vous devez donc considérer avoir à les réveiller vous-mêmes si c'est la nuit et vous charger de leur évacuation.

Si un feu se déclarait cette nuit dans votre demeure, seriez-vous capable de l'évacuer en 3 minutes?

Voilà pourquoi il est primordial de faire un plan d'évacuation et un exercice annuel, en particulier pour les familles.

Comment faire votre plan d'évacuation ?

SUITE À LA PAGE 7

Trouve les 8 différences entre les deux images.

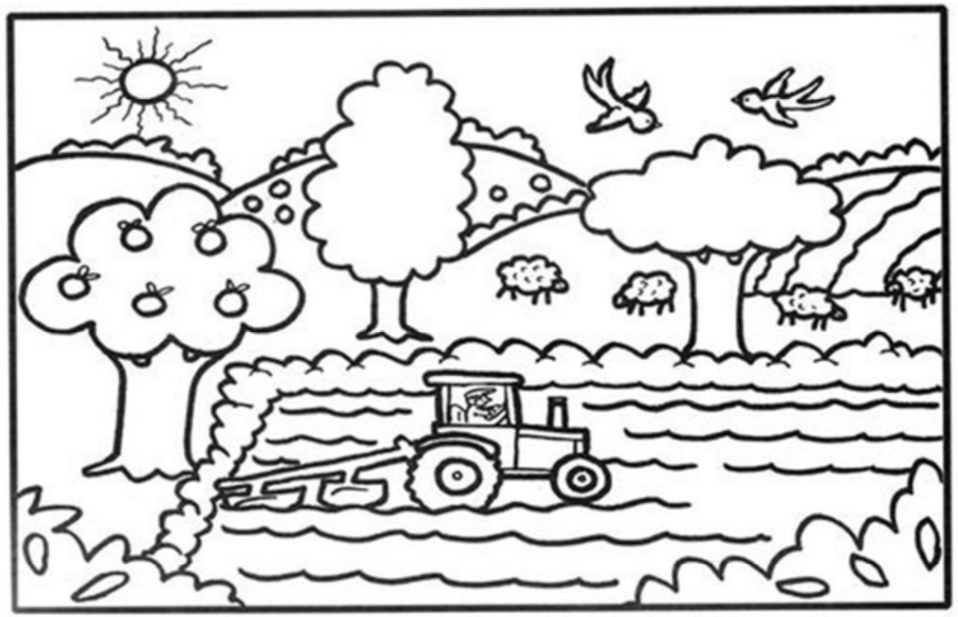

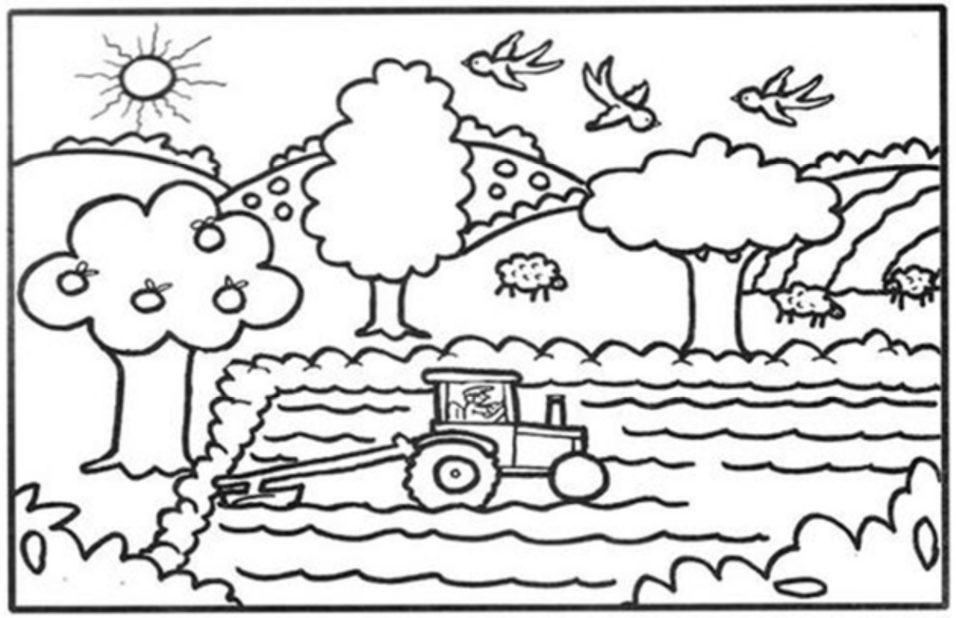

Trouve les mots ci-dessous dans la grille. Forme le mot caché avec les lettres restantes. (11 lettres)

C	L	O	C	H	E	J	E	U	C	C	O
R	A	C	H	A	I	S	E	A	A	O	R
A	S	L	E	C	A	F	F	E	H	L	D
Y	S	A	C	E	U	A	L	L	I	L	I
O	E	R	P	U	O	G	U	B	E	E	N
N	D	U	L	U	L	R	T	A	R	I	A
C	O	U	R	A	Y	A	E	T	G	N	T
L	I	V	R	E	T	F	T	M	E	E	E
E	L	G	E	R	S	E	I	R	M	L	U
C	I	R	E	U	L	U	U	U	I	O	R
A	U	T	O	B	U	S	R	S	T	C	P
S	A	P	M	O	C	E	L	E	V	E	E

Mot caché:

agrafeuse
autobus
bureau
cahier
calculatrice
chaise
cire
cloche
colle
compas
cour
crayon
dés
école
efface
élève
étui
flute
jeu
lettre
livre
loupe
ordinateur
pomme
règle
sac
stylo
tableau

www.ameliegagnon.com

Comment faire votre plan d'évacuation ?

Rendez-vous sur msp.gouv.qc.ca et dans la barre de recherche du site, tapez **plan d'évacuation**. Dans les résultats, sélectionnez :

- **Dessinez le plan d'évacuation de votre maison -** Ministère de la Sécurité publique pour utiliser l'outil interactif du ministère de la Sécurité publique.

- **Matériel d'éducation en prévention incendie pour les adultes - Ministère de la Sécurité publique** pour le faire à la main en imprimant une grille et des pictogrammes à découper.

Préparez-le en compagnie de toute la famille. Utilisez une page par étage et indiquez :

- Les fenêtres et portes pouvant servir de sortie.
- En pointillé, un minimum de 2 trajets pour sortir de chaque pièce et du domicile.
- L'emplacement des avertisseurs et des extincteurs portatifs.
- Le point de rassemblement à l'extérieur, idéalement à l'avant de votre maison, mais assez loin pour être en sécurité. Il doit être accessible en toute saison. Si possible, évitez d'avoir à traverser la rue.
- Comment joindre le 911 une fois à l'extérieur (en allant chez un voisin par exemple).

Pensez aussi aux besoins des enfants de moins de 12 ans, des personnes âgées ou handicapées et préparez-vous en conséquence.

Comment se pratiquer ?

- De préférence, exercez-vous le soir, les lumières fermées pour reproduire l'effet de chercher votre chemin à travers la fumée noire, et déplacez-vous à quatre pattes en longeant les murs.
- Dites à vos enfants de ne pas aller se cacher sous leur lit. Ils doivent comprendre l'importance de sortir dehors en cas de feu, et ce, même en pleine nuit.
- Expliquez à tous les occupants qu'avant d'ouvrir une porte, il faut la toucher du revers de la main. Si elle est chaude, on ne doit pas l'ouvrir! Il faut plutôt bloquer le bas de la porte avec un linge et signaler sa présence à la fenêtre si l'on n'est pas en mesure de sortir par soi-même.

L'exercice d'évacuation vise à créer des réflexes qui pourraient vous sauver la vie. Il aide aussi à garder son calme en cas d'évacuation. Faites-le au moins une fois par année, pour votre sécurité!

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Renaud Gagnon ou Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

Informations tirées de : securitepublique.gouv.qc.ca; ready.gov; cbc.ca.

Message de votre coordonnatrice en loisir intermunicipal

Bonjour tout le monde,
Certains d'entre vous sont au courant, mais je suis présentement en arrêt de travail depuis le 21 juillet en raison d'une fracture à la cheville. C'est pour cette raison que vous ne me voyez plus vraiment et n'avez pas beaucoup de nouvelles concernant le loisir dans nos municipalités.

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous avez su en profiter.
Je tiens à souhaiter à tous une belle rentrée scolaire.

Au plaisir de travailler avec vous et de vous revoir prochainement.

Camp de jour 2020 – un succès!

L'été 2020 a été bien spécial et nous avons dû y consacrer tous nos efforts sur le camp de jour avec des mesures bien spéciales. (Pas de soccer, ni de balle molle, ni de volleyball et de mercredis en folie.)

Au camp de jour, les sorties et les activités ont été remplacées par des jeux minimisant le plus possible les contacts entre les jeunes et avec le moins de matériel possible.
Les temps libres ont été remplis par une routine de désinfection des locaux.
Le contact humain a été le plus possible remplacé par l'utilisation des réseaux sociaux afin d'éviter les contacts avec les parents, sous demande de la Santé Publique.
Le rôle de « l'animateur » du camp de jour a été plus que modifié et encore plus demandant! Ménage, formulaires, suivis aux parents, animation, recherche de nouveaux jeux, etc.
Malgré toute l'adaptation et le stress, notre équipe d'animation a donné plus que son possible afin que les jeunes passent un été amusant.
Je tiens alors à remercier et féliciter l'équipe:
Véronique Parent, Léa Dubé, Stacy Pineault, Samuel Bérubé, Mégan Desrosiers, Rose Lavoie, Maxim Blanchette et Andréanne Rodrigue.

Je remercie aussi nos partenaires de l'été:
- La Municipalité de Saint-Octave-de-Métis;
- l'URLS du Bas-Saint-Laurent;
- L'Association Sportive de Padoue;
- La CDEC de Saint-Octave-de-Métis
- Moisson Mitis
- COSMOS Mitis avec Claudia Anderson.
- Marc et Christian de la municipalité.

Merci aussi à tous les autres qui, à leur façon ont soutenu le camp de jour.
Merci aux parents pour votre compréhension et votre confiance.
En terminant, je souhaite remercier Geneviève Joubert qui m'a remplacée pour les 3 dernières semaines du camp en raison d'une fracture à la cheville.
Merci à tous!

Josy-Anne Bérubé

Des nouvelles de la *Maison Octavie* de Saint-Octave-de-Métis.

Bonjour à tous,

La *Maison Octavie* est une résidence ouverte depuis 2013 qui accueille des personnes âgées autonomes et semi-autonomes, âgées de 50 ans et plus. Elle est composée d'appartements de 3 pièces et demie et d'un appartement de 4 pièces et demie. La résidence offre le service de repas, dîner -souper, laveuse –sécheuse et stationnements. Elle est munie d'une salle récréative, de gicleurs, d'un ascenseur et d'un salon de coiffure. Il est possible d'avoir le service de sécurité bracelet d'alarme.

Nouvelle de dernière heure, il est maintenant accepté que les résidents aient leur cuisinière dans leur appartement afin d'y préparer leur repas, à condition de fournir une preuve d`assurance responsabilité civile. Le service de repas demeure toujours offert aux résidents, dîner –souper sur réservation pour le locataire qui désire alterner repas et cuisine autonome.

Avec la COVID-19, des mesures d`hygiène doivent être respectées par le personnel, les visiteurs, les familles et les aidants naturels. Nous avons tous à cœur la santé de nos personnes âgées. Un suivi journalier avec le CISSS (hôpital de Mont-Joli) a lieu pour nous supporter et faire le suivi du respect des règles et consignes d`hygiène.
Nous tenons à vous remercier, familles, visiteurs, aidants naturels, employés et bénévoles pour votre bonne compréhension et collaboration dans ce contexte de vie anormal de cette pandémie.

En terminant, nous tenons à remercier le travail de Nathalie Michaud (gestionnaire), Raymonde et Denis (cuisinière, cuisinier) ainsi qu'Audrey-Anne (employée d'été), qui ne comptent pas leurs heures à la résidence. Merci aussi aux membres du conseil d'administration pour leur implication.

Pour plus d`information sur les services de la *Maison Octavie*, vous pouvez nous rejoindre au 418-775-0115. Des visites d`appartements ont toujours lieu sur rendez-vous.

Lorraine Pelletier, présidente du conseil d`administration et membre famille.

Sudoku

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

				4	7			
		6					8	
2					5			
	7							5
		3	6					
				1		2		
	5				9			
1							6	
							3	

CALENDRIER DES MESSES DU MOIS D'OCTOBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3 19H St-Charles P 19H Padoue J
4 9H Price J 10H30 M-J J 9H St-Donat P 10H30 Ste-Luce P	5	6	7	8	9	10 16H St Joseph J 16H. Les Boules P
11 9H St-Gabriel P 10H30 hauteurs P 10H St-Anaclet J	12	13	14	15	16	17 19H Ste J-Arc P
18 9H Price P 10H30 M-J P 9H Ste Flavie J 10H30 Ste-Luce J	19	20	21	22	23	24 19H Ste Angèle P 19H St-Gabriel J
25 9H Rédemption J 11H St-Octave J 10H St-Anaclet P	26	27	28	29	30	31 19H St-Charles J

CALENDRIER DES MESSES DU MOIS DE SEPTEMBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5 19H St-Charles P 16H St Joseph J
6 9H Price J 10H30 M-J J 9H St-Donat P 10H30 Ste-Luce P	7	8	9	10	11	12 19H Ste J-Arc J 19H Padoue P
13 9H30 St-Gabriel J 11H hauteurs J 10H St-Anaclet P	14	15	16	17	18	19 16H Les Boules J
20 9H Price P 10H30 M-J P 9H Ste-Flavie J 10H30 Ste-Luce J	21	22	23	24	25	26 19H Ste Angèle J 19H St-Gabriel P
27 9H Rédemption P 11H St-Octave P 10H St-Anaclet J	28	29	30			

PRÉSENTATION DE NOTRE NOUVEAU PRÊTRE

Chers/ères amis/es lecteurs/trices,

Ces mots se veulent une présentation un petit peu élaborée de ma personne. Bref, mon nom est Pierre GUERRIER, originaire d'Haïti de la municipalité de Sainte Suzanne dans le département du Nord-est. Je suis le benjamin d'une fratrie de sept enfants -dont trois garçons et quatre filles, tous vivants et domiciliés en Haïti-.

Je fais mes études primaires à l'École Notre-Dame de Lourdes de sainte Suzanne de 1990 à 1997; mes études secondaires au Lycée National Henry Christophe du Trou-du-Nord de 1997 à 2004. Je décroche un diplôme en philosophie de 2006 à 2008 et un Bac canonique de 2009 à 2013, tous deux au Grand Séminaire Notre-Dame d'Haïti.

J'ai été ordonné diacre le 28 décembre 2013, et prêtre le 31 décembre 2014 en la cathédrale Saint Joseph de Fort-Liberté par l'imposition des mains de Son excellence Monseigneur Max Leroy MÉSIDOR, actuellement l'archevêque métropolitain de Port-au-Prince. J'ai été vicaire de 2014 à 2015, à la paroisse du Sacré-Cœur d'Acul-des-Pins, puis de 2015 à 2018, à la cathédrale Saint Joseph de Fort-Liberté tout en étant administrateur de la radio diocésaine : Parole de Vie, postes que j'ai occupés jusqu'à mon départ pour Rimouski.

A l'archidiocèse de Rimouski, j'ai été l'un des prêtres mandatés de l'équipe pastorale de la Bienheureuse Élisabeth Turgeon de juin 2018 à août 2019. J'ai suivi une formation en spiritualité au centre le Pèlerin à Montréal, de septembre 2019 à juin 2020. Je suis prêtre mandaté de l'équipe pastorale de la Mitis, depuis le 1er août 2020.

En terminant, je voudrais remercier tous ceux et celles qui ont contribué et contribuent encore à mon accueil et mon intégration dans l'unité : l'Abbé Jean-Baptiste Allico, le modérateur, la fédération des fabriques pour ne nommer que quelques-uns.

Puisse le Seigneur, par la douce intercession de la Vierge Marie, susciter au milieu de nous chaque jour davantage des disciples-missionnaires pour que le peuple ait la vie, et la vie à profusion !

FÊTE DE LA MOISSON
FABRIQUE DE PADOUE

Samedi le 12 septembre 2020

Messe à 19h00

Immédiatement après la messe à l'Église.

« Encan avec les produits apportés par nos généreux commanditaires »

Vous pouvez nous apporter vos dons avant la messe à compter de 18h30 ou immédiatement après la messe.